Texte 3:

Extrait du journal du CNRS, Philippe Testard-Vaillant, « Internet, un outil au service de la démocratie ? », n°231 avril 2009, http://www2.cnrs.fr/journal/4297.htm

« Net-politique », « e-gouvernement et e-administration », « citoyenneté numérique »...: autant d'expressions en vogue qui traduisent un « reformatage », grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, des règles à la base du fonctionnement de l'espace public dans nos sociétés. Ce dernier, rappelle Éric Dacheux, professeur à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, et membre du laboratoire « Communication et politique » du CNRS, « est un des concepts fondamentaux de la démocratie. Il désigne le lieu symbolique où peuvent s'exprimer toutes les opinions qui structurent le jeu politique, où l'on traite des questions relevant de la collectivité ». Sauf que cet espace, qui concourt à une certaine pacification des mœurs sociales « en substituant la communication à la violence physique » et qui se veut universel, est inégalitaire puisque tout le monde n'y a pas accès. Ce qui explique, selon Laurence Monnoyer-Smith, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Compiègne et membre du même laboratoire, qu'« un mouvement de fond, venu de la société civile, se dessine, qui réclame d'autres "modalités de participation" que celles qui existaient jusqu'ici et qui passaient par les instances que sont le Parlement, les syndicats, les partis politiques et les associations ».